

« Filmer à tout prix »

SCAM_Colloque_01 Jean-Jacques Andrien

Bonjour, bienvenue en ce lundi matin pour un nouveau workshop. Nous sommes ravis d'accueillir la SCAM pour cet atelier « Filmer à tout prix ». Je vais passer immédiatement la parole à Paola Steven, présidente de la SCAM. Donc le débat sera co-animé par Paola Steven, présidente de la SCAM et Jérôme Laffont, vice-président. Un tout grand merci. Sachez qu'il y a une seconde partie à 14h. Bonne journée.

Paola Steven : Bonjour à toutes et à tous. Nous sommes ravis de vous accueillir dans cet atelier qui a été organisé par le comité belge de la SCAM et qui s'inscrit dans une étude lancée par le comité. Comme certains d'entre vous le savent, un questionnaire a été envoyé aux différents auteurs documentaires de la SCAM, sur les réalités de leurs pratiques, les difficultés de leur métier. Alors, sur 404 auteurs documentaires de la SCAM, presque un quart des auteurs a répondu à ce long questionnaire. Du coup, aujourd'hui, on peut vous donner déjà quelques chiffres. On peut chiffrer certaines choses qui témoignent de la richesse du cinéma documentaire et de la précarité des auteurs. Seuls 7% des auteurs qui ont répondu à l'enquête ont été rémunérés sous forme de salaire pour leur dernier film. On peut du coup aussi chiffrer les difficultés de financement des films puisque 55% des auteurs qui ont répondu à l'enquête ont dû mettre leur salaire en participation pour réaliser leur dernier film. On peut aussi vous proposer le point de vue des auteurs sur la distribution de leurs œuvres, puisque 84% vont à l'encontre du public dans des réseaux informels de distribution. Seuls 4% d'entre eux sont totalement satisfaits des choix de diffusion de leurs œuvres en télévision et 0% des auteurs pensent que le soutien à l'exportation, à la diffusion ou à la promotion est efficace.

Alors voilà, que peut-on faire de ces chiffres ?

On peut les croiser avec ceux du bilan du documentaire, par exemple, où nous avons appris que 33% des films produits en Fédération Wallonie-Bruxelles n'ont jamais été diffusés en télévision et que 46% d'entre eux n'ont jamais été diffusés en festival. Ou avec ceux du cinéma aventure, qui a eu 15 900 spectateurs pour le documentaire en 2014, contre Les Grignoux qui en a eu 22 098.

À la SCAM aujourd'hui on vous propose, car on en a eu envie, de croiser ces chiffres avec diverses expériences anciennes ou plus récentes qui mettent au centre le public. Nous allons également aujourd'hui vous parler de diffusion avec différents invités : Jean-Jacques Andrien, Enrico Ghezzi et Laurence Rassel qui vont vous parler de diffusion tant en salle qu'en télévision ou sur internet. Je passe la parole à Jean-Jacques qui est notre premier invité.

Jean-Jacques Andrien : J'interviens ici en tant que « cinéaste » et pas en tant que « documentariste » parce que je réalise des longs-métrages de fiction et des documentaires. Pour moi, il n'y a pas d'opposition entre documentaire (cinématographique) et fiction, dans le sens où documentaire et fiction sont « *les deux faces constamment réversibles de la planète cinéma* » (la formule est de J.L. Comolli). Dans les deux cas, il y a dispositif narratif, il y a récit, il y a du point de vue, du personnage, du hors-champ, du cadrage, du montage ... L'opposition, je la vois plutôt entre le monde du cinéma et le monde de l'information, entre documentaire informatif (qui relève du journalisme) et documentaire de création cinématographique (où la braise cinéma rayonne).

Je me rappelle, lorsque j'ai réalisé, il y a une trentaine d'années « Le grand paysage d'Alexis Droeven », un film de fiction (avec Nicole Garcia et l'acteur de « L'homme de marbre » de Wajda, Jerzy Radziwilowicz), où j'avais inséré des extraits d'un film documentaire, que j'avais réalisé à la même époque et qui s'intitule « Mémoires », dans une critique du film « Le grand paysage d'Alexis Droeven », on disait : « dans ce film, le documentaire mange la fiction » et dans une autre « la fiction éteint le documentaire ». Pour moi, c'est une manière de voir complètement erronée, parce que dans chacune de ces deux parties (documentaire et fiction), il s'agit de cinéma, il s'agit de dispositif narratif, d'articulation de points de vue, il s'agit de personnages qui ont un statut, une fonction, un but conscient ... J'avais inséré ces fragments documentaires dans ma fiction parce qu'il était nécessaire pour mon propos d'y faire surgir, de façon brutale, les images de milices d'extrême-droite agressives dans la temporalité paisible du quotidien des habitants des Fourons. Je voulais un surgissement d'un autre ordre que celui de la quotidienneté des gens de ces villages.

La différence essentielle, pour moi, entre documentaire de création et fiction (je parle ici de différence et pas d'opposition) réside dans le fait que, dans la fiction, le cinéaste compose son film de A à Z. C'est lui qui parle. Il agit sur tous les paramètres de son film; il intervient sur le jeu des personnages, sur leurs paroles, sur les décors, la lumière etc... Dans le documentaire de création, il intervient le moins possible sur ces paramètres, il filme ce qui « est », de façon à laisser la réalité advenir à l'écran dans sa complexité. Mais là où il doit intervenir, nécessairement, c'est dans son positionnement par rapport au réel. Qui parle, d'où ça parle, de qui il parle et à qui il s'adresse ... Il doit choisir le lieu et le moment à filmer, il doit placer sa caméra et son micro à tel ou tel endroit précis ... Dans le documentaire de création, le cinéaste, d'une certaine façon, donne la parole au réel.

La réelle opposition (comme je l'ai dit tout à l'heure) se situe entre le monde du cinéma et le monde de l'information; c'est-à-dire le monde du journalisme : les films de reportage, les magazines ... Dans tous ces films où *le spectateur n'est plus posé qu'en consommateur prié de suivre le guide* (la formule est de J.L. Comolli). Là où les formatages dominent.

Je vais vous présenter un extrait de mon documentaire « Il a plu sur le grand paysage ». C'est un extrait de 10 minutes d'un film de 100 minutes. Je vais vous le présenter en 35 mm parce que le film a été tourné en 35 mm, par choix esthétique. Mon directeur photo est Yorgos Arvanítis, qui a été aussi celui d'Angelopoulos. J'ai réalisé quasi tous mes films avec lui depuis 1975 (depuis « Le fils d'Amr est mort ! »).

Mon documentaire « Il a plu sur le grand paysage » circule dans les salles depuis l'automne 2012 en Wallonie, à Bruxelles et aujourd'hui en France. Nous en sommes à la troisième année d'exploitation. Le film est projeté dans tous les types de salles, que ce soient les salles commerciales, les centres culturels, les salles de fête villageoises ou même les salons de ferme.

Ce film traite de la situation actuelle des producteurs de lait du Pays de Herve. De cette partie de l'Est de la Belgique, limitrophe avec les Pays-Bas et avec l'Allemagne.

Le Pays de Herve, c'est un vaste plateau de prairies doucement vallonnées qui fait à peu près 500 km² où, depuis les années 60, les agriculteurs se sont mono-spécialisés dans la production de lait. J'avais déjà tourné un film là-bas en 1981 (« Le grand paysage d'Alexis Droeven ») et quand je suis revenu dans cette région, au début des années 2000, j'y ai vu un profond changement : il y avait comme une fracture dans le paysage, ce n'était plus celui que j'avais connu. Cette fracture, je l'ai aussi ressentie chez les agriculteurs eux-mêmes, dans leur être, et cela renvoyait pour moi à une fracture globale, à une crise globale bien au-delà du problème agricole du Pays de Herve.

Paola Steven : Pourquoi avoir choisi cet extrait ?

Jean-Jacques Andrien : C'est un choix tout à fait pragmatique. On m'avait dit « tu as dix minutes ». J'ai donc mesuré toutes les bobines « 35 » et j'en ai pris une de 10 minutes pile (rires). Je ne voulais pas prendre le risque d'arrêter le projecteur au milieu d'une bobine (image brûlée). C'est génial qu'il y ait encore ici un projecteur 35, c'est formidable. Il y en a encore quelques-uns en Belgique. Le 35, ce n'est pas « le passé ». Selon moi, il faudrait les conserver, les maintenir et même les entretenir autant que faire se peut, parce que beaucoup de films sont encore en 35. Tous les films ne seront pas numérisés et puis certains réalisateurs continuent à tourner en 35 pour passer ensuite en numérique. Le 35 mm, c'est autre chose que le numérique. Nous avons réveillé le projecteur 35 de cette salle pour cette projection. Nous avons fait un essai ce matin et j'ai vu qu'au lieu de tourner à 24 images par seconde, il tourne à 22, 23 images par seconde. Donc, ici, le film sera un petit peu plus lent. Mais pour le plaisir du « 35 » et pour ne pas oublier (parce que quand on ne sait plus ce qu'on ne sait plus, on ne sait plus qu'on n'y sait plus). Donc, pour ne pas oublier ce qu'est le « 35 », et même si c'est un petit peu plus lent et un peu trop sombre aussi... allons-y pour le plaisir du « 35 ». Je suis convaincu que tôt ou tard, il y aura un réveil du 35 mm. Pour moi, les hors-champs ne fonctionnent pas de la même façon en 35 mm que

dans le numérique. C'est physiologique. La structuration des pixels dans l'image numérique, ce n'est pas la même chose que l'aléatoire du grain dans l'argentique. C'est l'aléatoire du grain qui fait la profondeur de champ et, pour moi, celle-ci est déterminante dans l'activation des hors-champs. Le hors-champ au cinéma, c'est fondamental. C'est notamment à partir du hors-champ que l'on peut travailler sur l'évocation, la spatialisation, la liberté de l'imaginaire du spectateur, etc.

[EXTRAIT DU FILM]

Paola Steven : Jean-Jacques, est-ce que tu peux nous parler de la diffusion de ce film que tu mènes depuis trois ans maintenant ? Comment est-ce que tu organises ça ? Dans quel réseau ? Est-ce que tu as un public cible pour ce film ?

Jean-Jacques Andrien : Il se fait que Marie Detaille, qui s'est occupée de la presse, est ici dans la salle, la productrice, Yasmine Kassari, est là aussi, de même que Thierry Baivier, assistant à la post-prod.

Nous nous sommes très vite rendus compte que le public cible est principalement le citoyen lambda, parce que le film pose un problème de citoyenneté. Dans ce que vivent aujourd'hui les producteurs laitiers, notamment du Pays de Herve, il y a, comme je l'ai dit, des signes d'une fracture, d'une crise selon moi, globale, civilisationnelle. Ces agriculteurs ressentent cette crise existentiellement, dans leur corps, dans leur être. Les agriculteurs travaillent en permanence sur du vivant, sur de l'actuel, dans la continuité de ce que leur ont transmis leurs parents. L'a priori, le cliché que l'on rencontre généralement sur la paysannerie, c'est : « Le paysan, c'est du passé ». C'est « un monde à part ! » Non ! Le problème de la paysannerie d'aujourd'hui est le problème de tous : un problème de citoyenneté.

Il s'est passé quelque chose d'inouï pendant le tournage de ce film. Comme j'avais mis en place un dispositif de filmage le plus respectueux possible de la parole du paysan (comme vous l'avez vu, ce sont de longs plans séquence qui durent volontairement un certain temps - ceci pour faire jouer les hors-champs et pour permettre à la parole du paysan d'être la sienne, avec ses silences, son tempo ... et pas celle que moi je veux lui faire dire -), chaque fois qu'un agriculteur parle de son rapport à son ou à ses enfants ou à ses parents, il y a une émotion qui surgit. Une émotion où l'on ressent une douleur. Une douleur qui dépasse la personne qui l'exprime. Une douleur "ontologique", voire « anthropologique », qui renvoie, non seulement à sa situation personnelle, à la culture paysanne qui s'étirole en elle, mais aussi à quelque chose de déstructurant, à un changement qui traverse le monde d'aujourd'hui. Le cinéma capte ces choses-là.

Le film a fait jusqu'à ce jour, sur Bruxelles et la Wallonie (je ne parle pas de la France), plus de 10 000 spectateurs dans les salles. Difficile de dire le nombre précis, car il y a des locations au pourcentage calculées sur le nombre de tickets vendus et d'autres qui sont forfaitaires et qui ne reflètent pas le nombre de spectateurs. Le nombre de 10.000 est certainement sous-estimé.

Marie Detaille a fait un excellent travail de communication avec les réseaux concernés par les problèmes agricoles et environnementaux, en même temps qu'une communication ciblée vers le grand public, avec des journaux comme Le Soir, La Libre Belgique, Vers l'avenir, la Meuse, Le Vif, etc...

Paola Steven : Le processus de distribution c'est aussi un processus à chaque fois. Chaque projection du film est travaillée 15 jours en amont, tu me disais ?

Jean-Jacques Andrien : C'est plus que 15 jours. Il faut avoir le temps de contacter les réseaux concernés et de se synchroniser avec eux.

Paola Steven : C'est les réseaux qui font ton public ?

Jean-Jacques Andrien : Pas seulement. Le film touche à la fois le citoyen et les agriculteurs. Il y a une communication qui se fait vis-à-vis du citoyen par voie de presse, télévisions locales, radios, affichages, internet, etc... et une autre plus ciblée vis-à-vis du monde agricole, à travers les réseaux concernés. Donc, il y a un travail de communication à ces deux niveaux distincts. Moi, ça me prend un temps fou et précieux, parce que j'ai un projet de fiction en Australie depuis des années et je voudrais vraiment y aller. Le scénario est quasi terminé, je voudrais le finaliser ainsi que son montage financier. Mais d'un autre côté, un film est destiné à être vu. C'est sa raison d'être. Et si tout ce travail d'accompagnement s'avère utile et fait avancer les choses, apporte quelque chose, je le fais.

Un documentaire de création ouvre des portes sur des réalités peu ou pas connues, à connaître, à documenter. Il permet de connaître l'Autre, de déchiffrer les choses, de les comprendre et, dès lors, de pouvoir se positionner par rapport à elles et d'agir. Je pense que ce type de documentaire doit être accompagné. D'une façon ou d'une autre. Dans le cas de ce film, il l'est par un agriculteur protagoniste du film et par moi-même; il y a toute une série de choix qui ont été faits au moment du tournage et qui peuvent être utiles à connaître pour une bonne compréhension du film.

L'agriculteur, c'est Henri Lecloux. Cet agriculteur m'accompagne dans toutes les projections ici en Belgique et très souvent en France. Le film a déclenché chez lui une prise de conscience de l'importance de la prise de parole, par les agriculteurs eux-mêmes, pour changer leur situation. Leur situation aujourd'hui est catastrophique. C'est la fin des quotas laitiers depuis le premier avril 2015. Cela veut dire qu'il n'y a plus, depuis cette date, pour la plupart des producteurs laitiers européens, de garantie d'un prix minimum pour leur lait. Il n'y a plus de régulation des quantités de lait produit, c'est l'ouverture au marché mondial, c'est le grand marché qui fixe le prix. C'est par conséquent la volatilité de ces prix. Il n'y a plus de visibilité à long terme ... Actuellement, dans le Pays de Herve, leur lait est acheté à 27 eurocents le litre, alors que son prix de revient leur coûte 42 ! Ce prix de revient est de 18 pour les Néo-Zélandais ! Concrètement, aujourd'hui, quand un agriculteur du Pays de Herve descend dans son étable, quand il travaille dans son étable, il perd de l'argent ... sans pouvoir voir le bout du tunnel. Beaucoup de jeunes ne reprennent pas la ferme de leur père.

Paola Stevens : Dans quels types de lieux tu projettes le film ?

Jean-Jacques Andrien : Dans tout type de lieux. Ici à Bruxelles, c'était le Vendôme, l'Espace Senghor ... Il y a eu cinq ou six lieux de projection ici à Bruxelles.

A Liège, c'était le Churchill, Le Parc (les Grignoux). A Mons, le Plaza ... Il y a eu des salles commerciales, des centres culturels comme celui de Gembloux, de Welkenraedt, de Herve ... et parfois aussi des administrations communales ou même des bibliothèques communales. Mais il me faut dire ici, que dans ces lieux culturels, là où il n'y a pas de salle équipée pour le cinéma (et donc pas de DCP), je rencontre assez fréquemment des problèmes d'équipement de projection (en DVD et parfois en Blu Ray).

Pour les projections DVD, si c'est une projection DVD dans un salon de ferme : ok, on prend l'écran TV qu'il y a dans la ferme, il y a leur lecteur DVD et on passe un bon moment en petit comité à discuter du film (famille et voisins). Mais si c'est une projection DVD en salle, je demande toujours (au moment de la réservation) l'estimation du nombre de spectateurs. Si c'est pour 50 personnes, je demande un projecteur de 3.500 lumens minimum. Si c'est pour 150 personnes, c'est 5.000 lumens minimum. Sinon, ça ne sert à rien : on a un machin sombre et flou à l'écran et là ce n'est plus du cinéma, c'est de la carte postale.

Bien évidemment, c'est le DCP le meilleur support (à défaut de 35mm !). Mais le DCP ne vous garantit pas toujours une bonne projection. Un jour, je me suis retrouvé dans une salle de cinéma, au fin fond de la Belgique avec un DCP et la projection était sombre à hurler. Alors, je dis au projectionniste (parce qu'avec la fin du 35 mm, il y a aussi un problème de formation des projectionnistes) : « Ce n'est pas possible, c'est beaucoup trop sombre, je ne peux pas projeter comme ça, on ne voit même pas les yeux des personnages ». Alors que tout l'intérêt du film réside dans l'émotion exprimée par les regards. On ne voyait rien. « Soit on règle ce problème, soit on annule la projection ». Le directeur de la salle intervient : « Ah non, ce n'est pas possible, nous avons 180 réservations ! ». Je tiens bon ! Alors le projectionniste se résout à téléphoner au fournisseur du projecteur à Bruxelles et il demande s'ils peuvent monter la lumière de son projecteur à partir de Bruxelles. Incroyable situation : moi je suis dans la salle où le film est projeté et je crie « Il faut monter la lumière de 10% » et à Bruxelles, où ils ne voient rien, ils se mettent à augmenter la lumière de 10%. Puis je dis « Non, encore 2%, svp » et le technicien à Bruxelles augmente encore de 2%. Mais vous vous rendez compte dans quelle situation on est !?

Le numérique peut poser beaucoup de problèmes d'ordre artistique. J'imagine le jour où l'on va devoir télécharger les films sur internet dans les salles (il y a déjà plusieurs salles à Bruxelles qui sont équipées avec des capteurs de téléchargement) et que je suis dans une salle où je vois que mon film est tout vert ou projeté dans un mauvais format ! Téléphoner à qui pour régler ça ? A New York ? A Singapour ? Quelle situation absurde ! Le cinéma est en train de glisser vers des choses inessentiels, vers ce qui est du pur profit financier.

Comme je l'ai dit, nous projetons dans des salles commerciales, dans des centres culturels, dans des bibliothèques communales, dans des administrations communales ... Il nous arrive aussi de projeter dans des salles où se tiennent des conseils d'administration (rires) parce que là, il y a un système de projection pour les PowerPoint ! Récemment, je préparais la projection du film dans ce type de salle et je demandais par téléphone le nombre de lumens de leur projecteur. L'organisatrice de la séance me répond : « Monsieur Andrien, je vais demander à mon technicien. » Elle demande au technicien et celui-ci lui répond : « Pas possible parce que c'est un projecteur qui est fixé au plafond et je n'ai pas d'échelle ! » Alors, je dis « Et bien, je vais venir avec une escabelle ! ». Du coup, le technicien trouve une échelle. C'était un petit projecteur de 1.500 lumens pour une salle d'une centaine de spectateurs. Pas suffisant pour un film de cinéma. Mais ces gens-là étaient chouettes, ils ont pris conscience du problème et, finalement, ils ont loué un 6.000 lumens à Bruxelles pour la projection qui s'est très bien passée; et depuis, pour d'autres, d'avoir constaté la différence.

Tout cela pose le problème du minimum de qualité dans les équipements de projection dans les bibliothèques communales, dans certains centres culturels et administrations communales, où ce type de film a sa place, en ce qu'il va à la rencontre des gens.

Je parle ici de l'image mais je n'ai pas parlé du son ! Le son c'est encore autre chose et ce n'est pas rien.

En somme, disons qu'en ce qui concerne la diffusion du documentaire de création, il me semble nécessaire de mener une réflexion et un travail en termes (1) de communication avec le public visé, (2) d'accompagnement du film, (3) de support, (4) de qualité du matériel de projection image et son et aussi (5) de colmatage des fenêtres de la salle où l'on compte projeter lorsqu'il fait encore jour. Sinon ça ne marche pas. Et si notre film continue de circuler après trois ans d'exploitation, c'est tout simplement parce que nous travaillons sur ces cinq paramètres-là. Sans quoi, cela aurait été l'histoire de quelques mois et puis sa vie se serait éteinte. Un autre film arrive etc...

Paola Stevens : C'est aussi parce que vous travaillez sur la promotion, que vous accompagnez les films aussi, ...

Jean-Jacques Andrien : Ah oui bien sûr ! La rencontre avec la presse locale, les TV communautaires, des programmeurs d'autres salles etc...

Paola Stevens : Comment est financé tout ce travail ?

Jean-Jacques Andrien : Ça c'est la question ! Pour ma part, généralement, concernant mes prestations d'accompagnant, je ne demande rien et nous ne recevons pas d'aide pour ce faire. Pour les déplacements (car parfois je suis invité dans des lieux à plus de deux heures de route de chez moi), je demande le remboursement de mes frais d'essence et un café à

l'arrivée. Concernant la location du film, j'ai une règle : je demande d'être, soit au pourcentage, 50-50 sur les tickets d'entrée avec un minimum de 5€ le ticket; soit, quand on me dit « on ne sait pas du tout combien nous aurons de spectateurs », je dis « d'accord, on le fait au forfait » et je propose alors un forfait de 200€. Les ASBL qui programment le film peuvent obtenir, à certaines conditions, 100 à 150€ d'aide du RACC (réseau d'action culturelle-cinéma) sur ce montant de 200€. Cette aide est essentielle (merci à Micheline Crêteur et à Guy Trifin). Cette aide est fondamentale pour la diffusion de nos films.

Cela dit, il y a aussi les aides à la promotion du Ministère de la FWB qui sont tout aussi vitales : matériel promotionnel, affiches, bande annonce, dossier de presse, rémunération de l'attachée de presse, etc...

De même, l'agriculteur qui m'accompagne n'est pas rémunéré. A ma connaissance il n'y a malheureusement pas d'aide pour ce type de prestation. Il le fait pour l'échange avec le public, pour répondre aux questions, informer et aussi s'informer. Pour les déplacements en France, je fais prendre en charge, par l'exploitant ou l'animateur qui nous accueille, ses frais de déplacements. Je suis, à la fois, le réalisateur du film, le responsable de la société de production (Les Films de la Drève) et aussi le distributeur sur la Belgique. Je sais faire ce travail de distribution sur la Belgique, mais je ne sais pas le faire sur la France. En France, j'ai un distributeur (Shellac). La France est très bien équipée pour ce type de diffusion. A tous niveaux.

J'ai calculé qu'à ce jour, le film a été projeté dans près de cinquante lieux en Wallonie et à Bruxelles. Dans certains lieux il a été projeté 2 à 5 fois par semaine.

Si vous souhaitez avoir des indications précises de chiffres sur l'exploitation à Bruxelles et en Wallonie, j'en ai pris quelques-uns avec moi à titre indicatif.

Sur base des bordereaux, en salle commerciale, à Liège, au Churchill, on a fait 1.362 entrées sur 38 séances. Cela veut dire une moyenne de 36 spectateurs par séance. Ce qui se vérifie avec le Vendôme à Bruxelles, avec Stavelot, avec Mons, etc... où nous avons réalisé, en moyenne, une trentaine de spectateurs par séance.

Mais, dans le cas d'une séance événementielle (unique) avec ma présence et celle de Henri Lecloux, la moyenne jusqu'à présent est de 146 spectateurs par séance (quatre fois plus). D'où notre choix de privilégier la séance événementielle, avec la présence du réalisateur et d'un expert du sujet traité. Et lorsque c'est vraiment plein et que l'on doit refuser du monde, alors nous proposons une deuxième séance, le lendemain soir ou la semaine suivante.

En une séance événementielle :

A Huy : nous avons réalisé 355 entrées.

A Gembloux : 112.

A Braine-Le-Comte : 400.

A Ath : 85.

A Attert : 92.

A Welkenraedt : 272.

A Les Avins : 172.

Etc...

Maintenant, le film commence à être diffusé dans les écoles :

A Saint-Louis à Bruxelles, il y avait 70 spectateurs.

A Fontaine-l'Évêque : 120.

A Verviers : 40.

Etc...

Concernant la télévision, le film a été diffusé sur ARTE et il est passé deux fois à la RTBF. Je suis très content de ma collaboration avec ces deux chaînes au niveau de la production. Il y a eu respect de leur part à l'égard de mon travail (durée du film hors norme, traitement cinéma, montage ...). Au niveau de la diffusion, le rapport est différent. Les décideurs au niveau de la programmation sont pris dans des logiques qui sont différentes des nôtres. Par exemple, avec les exploitants cinéma, je peux, dans beaucoup de cas, influencer sur l'heure de la projection et même sur le jour de la projection en rapport avec le contexte (manifestations d'agriculteurs, rencontres ministérielles européennes ...).

Si vous voulez avoir des agriculteurs à la projection de ce film, vous ne pouvez pas programmer votre séance à 18H ou à 19H. Ces gens-là travaillent encore à cette heure-là : ils traient ! Je dis toujours: au plus tôt, à 19H45. Et cela, aussi bien en Belgique qu'en France. Mais à la télévision vous ne pouvez pas agir de la sorte. A la télévision, sur ARTE, le film a été diffusé à 24H. La nuit ! J'ai dit à ARTE : « Mais vous vous rendez compte ? A cette heure-là, les agriculteurs sont crevés, ils vont dormir à 22-23H et se lèvent à 5h du matin. » Là, il y a une déconnexion entre les petits producteurs indépendants et les programmeurs de la chaîne TV. Et quand bien même mon coproducteur TV se battrait pour le diffuser à une heure ou un soir en rapport avec des événements extérieurs qui pourraient résonner avec son propos, je pense que nous n'avons malheureusement pas le pouvoir de décision pour ce faire.

Il y a là un problème de synchronisation, de concertation, de dialogue entre les décisionnaires de programmation dans les télévisions et les petits producteurs indépendants. Ces décisionnaires programment en fonction de leurs grilles, des cases disponibles, de leurs critères etc... Et je constate qu'il y a de moins en moins de cases disponibles pour le documentaire de création de long-métrage, alors que celui-ci intéresse de plus en plus le grand public.

Je vous remercie pour votre attention.

Texte relu et corrigé par Jean-Jacques Andrien le 10 mai 2016.

Pour toutes informations sur le film "Il a plu sur le grand paysage" :
www.lesfilmsdeladreve.be (en page catalogue).
